



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2013
Français
Original :

Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2014

Point 3 a) de l'ordre de jour provisoire*

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration présentée par l'« International Association of Applied Psychology » (l'Association internationale de psychologie appliquée), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.5/2013/L.2.



Déclaration

L'autonomisation psychologique

La recherche et les études d'experts peuvent être des instruments importants au service des décideurs politiques et des administrateurs de programmes, pour les aider à saisir l'importance de l'autonomisation sur le plan psychologique, de la santé mentale et du bien-être psychologique dans le processus d'élimination de la pauvreté, et à concevoir des politiques et programmes adéquats. On trouvera ci-après des exemples de problèmes dont la résolution a pu être aidée par la recherche et des applications psychologiques pertinentes; et nous terminerons par des recommandations au service de l'élaboration des politiques, ainsi que de l'action des États et de la communauté internationale.

Permettre l'accès à des emplois productifs et à un travail décent

La recherche psychologique indique que le fait même d'avoir un travail décent contribue à l'autonomisation des personnes sur le plan psychologique, car cela donne à chacun un sentiment d'appropriation, un optimisme, un sens de l'efficacité et une confiance en soi et en sa capacité de réussir (McKee-Ryan *et al.*, 2011). Un travail décent est, pour les femmes et les jeunes filles, un élément majeur pour leur capacité à sortir de la pauvreté et à se maintenir hors de la pauvreté (Kossek *et al.*, 2008). Le fait d'autonomiser les personnes pour qu'elles deviennent des membres productifs et dynamiques de leur famille, de leur collectivité et de la société dans son ensemble tend à réduire la pauvreté et la marginalisation. A cet égard, on a pu constater que le chômage pouvait entraîner la dépression, l'angoisse et un manque de considération pour soi-même (Paul & Moser, 2009).

Les interventions fondées sur des approches psychologiques – telles que la formation à l'acquisition du sentiment d'efficacité personnelle – permettent de réduire, pour telle ou telle personne, la durée des périodes de chômage, et d'atténuer les effets psychologiques du chômage (Eden & Aviram, 1993). L'autonomisation des femmes leur permet d'avoir une meilleure estime d'elles-mêmes, une capacité à contrôler leur propre vie et à influencer sur le changement social (Deshpande & Sethi, 2010). On peut avoir recours à des évaluations psychologiques pertinentes sur le plan culturel pour contribuer à la meilleure adéquation possible des personnes et de leurs capacités aux possibilités existant sur le marché de l'emploi et des carrières (Rauch & Frese, 2007).

Promouvoir l'égalité, la justice sociale et les droits de l'homme pour tous

La situation de pauvreté – qui entraîne des disparités économiques et sociales entre les individus, les groupes et les collectivités – est une violation du droit des êtres humains à la survie, à la protection, au développement et à la participation sociale. Les recherches en sciences sociales et psychologiques montrent que les inégalités sociales empêchent certains de développer leurs capacités et d'être des membres actifs de la société. Les inégalités sociales, les stéréotypes et la discrimination empêchent la cohésion sociale et sont fréquemment la source de conflits intercommunautaires et d'instabilité sociale – ce qui alimente de nouveau la pauvreté et fait que celle-ci se perpétue. En outre, les personnes vivant dans un état de pauvreté risquent davantage la délinquance et l'incarcération; de ce fait, ces personnes ne peuvent pas acquérir les compétences qui leur permettraient de

réintégrer la société et de satisfaire à leurs besoins fondamentaux; et, au final, ces personnes n'ont pas la capacité de sortir de la pauvreté.

Promouvoir la participation à la prise de décisions et aux réseaux de renforcement des capacités

Il est essentiel de faire participer activement les pauvres et les catégories pauvres dans leur ensemble à la planification et à la mise en œuvre des programmes, et ce, à tous les niveaux de décision. S'ils n'ont pas le sentiment de s'approprier une part de la planification économique et sociale et d'être représentés dans ce processus, les pauvres peuvent considérer l'autonomisation comme une action qui leur est trop étrangère ou « venue d'en haut ». La recherche psychologique a montré que la cohésion d'un groupe pouvait être facilitée par une participation égale de tous ses membres, des objectifs partagés par tous et une action interdépendante pour atteindre globalement un but commun (Singh & Belwal, 2008).

Santé mentale et protection sociale

La littérature psychologique confirme de plus en plus qu'une santé mentale déficiente est à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté – laquelle entraîne souvent l'isolement, l'absence d'éducation, de possibilités et de moyens économiques, ou encore le manque d'accès aux soins de santé et en particulier de santé mentale, ainsi qu'à d'autres services sociaux. Ces facteurs de stress multiples provoquent angoisse et dépression, et cela a également un effet négatif sur la capacité des individus à s'en sortir; au final, cela entraîne la persistance de la pauvreté.

La pauvreté a également des effets intergénérationnels au sein des familles et des collectivités. La pauvreté peut être due également aux migrations provoquées par les changements climatiques et les catastrophes naturelles – situation qui peut entraîner des troubles mentaux chez les individus concernés (par exemple, un stress post-traumatique, la dépression, des violences à l'égard des enfants et autres formes de violences interpersonnelles). L'Initiative pour un socle de protection sociale (« Social Protection Floor Initiative ») a un potentiel considérable pour la résolution de bon nombre de ces problèmes.

Le bien-être psychologique

Un autre concept important pour l'élimination de la pauvreté est celui de « bien-être psychosocial ». Cette notion de « bien-être » est mentionnée à trois reprises dans le Rapport du Secrétaire général sur l'élimination de la pauvreté – plus particulièrement, il y est question, une fois, de « bien-être mental ». Des mesures visant au bien-être sont également inscrites dans le Rapport sur le développement humain 2010 des Nations Unies; aujourd'hui, cela devrait être développé pour intégrer une dimension psychosociale.

En octobre 2011, sur le site Internet de l'OMS, la santé mentale était définie comme suit : « Un état de bien-être dans lequel chaque personne réalise son potentiel, fait face aux difficultés normales de la vie, travaille avec succès de manière productive et peut apporter sa contribution à la communauté ».

Au Bhoutan, le gouvernement royal a lancé une initiative en direction des Nations Unies, pour une approche globale du développement fondée sur l'Indice du

« Bonheur national brut » (BNB) – imaginé par le Bhoutan (<http://www.un.int/wcm/content/site/bhutan/pid/4106>); puis il y a eu la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/65/309), adoptée en juillet 2011 et intitulée « Le bonheur : vers une approche globale du développement »; dans ce contexte, il faut citer également la réunion de haut niveau des Nations Unies sur les « nouveaux paradigmes du développement », plusieurs réunions dans le cadre de Rio +20, et, enfin, la première Journée internationale du Bonheur, célébrée le 20 mars 2013. Tous ces éléments, auxquels il faut ajouter le Deuxième Rapport mondial sur le bonheur, publié en octobre 2013, légitiment la quantification du « bien-être » dans l'évaluation du développement – outre l'indicateur traditionnel qu'est la puissance économique.

Évaluation des programmes

Les stratégies et programmes mis en œuvre doivent être évalués afin d'en déterminer l'efficacité et de mesurer jusqu'à quel point les politiques préconisées ont eu les effets souhaités. La mesure de l'efficacité des programmes est, en psychologie, un domaine d'expertise majeur, qui comporte à la fois une « évaluation formative » (laquelle détermine l'efficacité d'un programme en cours d'exécution) et une « évaluation sommative », visant à mesurer les résultats finaux.

Recommandations

Nous demandons instamment aux États et à la communauté internationale :

- Non seulement de créer des emplois qui aient un sens, mais aussi de développer et de renforcer le potentiel de formation au sujet de l'entrepreneuriat et d'activités génératrices de richesses, et de développer les compétences nécessaires à la vie courante, ainsi que l'accès à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur – éléments majeurs qui ouvrent la voie à des emplois décents et à la réduction de la pauvreté;
- D'encourager et de permettre la mise en place de réseaux locaux de renforcement des capacités, ou de renforcer les réseaux existants – pour permettre le partage de l'information sur l'entrepreneuriat et les opportunités sociales;
- De mettre les droits de l'homme au cœur du cadre de développement national, et de réviser ou de supprimer, à tous les niveaux, les lois, les politiques, les programmes et les pratiques discriminatoires à l'égard des personnes pour des motifs de sexe, d'âge, de race, d'ethnie, de couleur de peau, de religion, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap, de domiciliation rurale/urbaine/ou « banlieusarde », ou autres caractéristiques de l'identité sociale;
- D'offrir en permanence une éducation aux droits de l'homme à tous les membres de la société – et notamment aux individus et aux groupes vivant dans la pauvreté –, et d'encourager ces personnes et groupes au dynamisme, à la résilience et à une action susceptible de réduire leur pauvreté, qui constitue une injustice sociale, et à agir dans le sens de changements positifs sur le plan économique et social, pour améliorer non seulement leur propre condition mais aussi celle des autres;

- De mettre en œuvre l'« Initiative pour un socle de protection sociale » – notamment en ce qui concerne l'accès aux soins de santé mentale primaires, la prise en charge des besoins fondamentaux de tous les groupes vulnérables et marginalisés, et l'adoption d'une approche fondée en permanence sur les droits de l'homme et ouverte à tous, en particulier à toutes les tranches d'âge;
- De proposer des centres de services pluridisciplinaires et accessibles à tous, ainsi que des services itinérants – notamment en matière de soins de santé mentale (avec un « guichet unique »), d'alphabétisation, d'apprentissage permanent et d'entrepreneuriat;
- De proposer également les services de psychologues dûment formés et de conseillers en matière de santé mentale – autant de spécialistes des méthodes et techniques visant des univers culturels différents; de former, au niveau des collectivités locales, des formateurs proches de ces communautés, et de collaborer avec eux; d'identifier les problèmes de santé mentale et de fournir des services et centres d'orientation informés et non discriminatoires, dans le respect des principes éthiques, des droits de l'homme et de la dignité de tous;
- D'intégrer la notion de « bien-être psychosocial » et/ou celle de « bien-être mental » à la résolution finale 2014 de la Commission du développement social des Nations Unies.

Nous recommandons également aux États de soutenir l'Indice de « Bonheur national brut » tel qu'il a été conçu par le Bhoutan, ou un indice similaire, d'inclure des indices de bien-être psychosocial dans le Rapport sur le développement humain du PNUD (le Programme des Nations Unies pour le développement), et de soutenir le Bhoutan et la France dans leur initiative visant à intégrer le « bien-être » au processus de mesure du développement.

L'efficacité des politiques et programmes des Nations Unies peut être singulièrement renforcée par l'intégration d'éléments de psychologie, de recherche et liés à des pratiques précises aux processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques et programmes.

Note : La présente déclaration est approuvée par la « Society for the Psychological Study of Social Issues » et coparrainée par l'« Association for trauma Outreach and Prevention », l'« International Council of Psychologists », la « Society for Industrial and Organizational Psychology » le « World Council of Psychotherapy » (la Fédération mondiale de psychothérapie) et autres organismes membres de la « Psychology Coalition » au sein des Nations Unies, et, enfin, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.